

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée

LE 21 MARS 2015, de 9 h à 11 h
Au Salon du livre de Paris.

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT : recensement des présents et des procurations.

L'ACBD remercie le Bureau international de l'édition française d'avoir bien voulu accueillir une nouvelle fois son assemblée générale annuelle sur son stand au Salon du livre, et les organisateurs du Salon d'avoir facilité l'accès de ses membres à une heure matinale.

28 Membres présents à l'AG de 2015 :

Marie-Hélène Bonnot, Jérôme Briot, Benoît Cassel, Anne Douhaire, Stéphane Dubreil, Francis Forget, Yves Frémion, Patrick Gaumer, Philippe Guillaume, Antoine Guillot, Bernard Launois, Thierry Lemaire, Laurence Le Saux, Laurent Mélikian, Sébastien Moig, Daniel Muraz, Jean-Christophe Ogier, Pascal Ory, Dominique Petitfaux, Fabrice Pialt, Didier Quella-Guyot, Gilles Ratier, Florian Rubis, Lucie Servin, Patrick Sichère, Jean-Laurent Truc, Laurent Turpin et Anne-Laure Walter.

40 procurations (pas plus de 3 par membre) ont été données à :

Marie-Hélène Bonnot (Fabien Deglise, Yaël Eckert, Laure Garcia), Jérôme Briot (Hélène Beney, Frédérique Pelletier, Stéphane Rossi), Stéphane Dubreil (Philippe Audoin), Yves Frémion (Jean-Dominic Leduc, Michel Nicolas, Maël Rannou), Patrick Gaumer (Laurent Beauvallet, Thierry Bellefroid, Éric Potel), Antoine Guillot (Philippe Perrier, Pierre Vavasseur, Michel Viau), Thierry Lemaire (Boris Henry, Philippe Peter, Pascal Vigneron), Laurence Le Saux (Frederico Anzalone, Stéphane Jarno, Benjamin Roure), Jean-Christophe Ogier (Philippe Belhache, Hervé Cannet, Damien Perez), Dominique Petitfaux (Ariel Herbez, Robert Laplante, Christophe Quillien), Fabrice Pialt (Jérôme Dieuset, Christophe Levent, Marianne St-Jacques), Gilles Ratier (Nicolas Fréret, Gilles Médioni, Denis Plagne), Jean-Laurent Truc (Jean Bernard), Laurent Turpin (David Barroux, Joël Dubos, Monique Younès) et Anne-Laure Walter (Sébastien Kimbergt, Katerine Verebely).

Soit 68 membres présents ou représentés sur les 91 que compte l'association. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2014 (lu par le secrétaire général Gilles Ratier)

* L'association compte, à la date du 21 mars 2015, 83 membres actifs, 5 membres associés et 3 membres honoraires. Il faut rajouter 2 nouvelles candidatures, validées récemment par le bureau, pour des membres qui deviendront actifs une fois leur cotisation acquittée. Les demandes d'adhésion consistent en un dossier de présentation et doivent être soutenues par 2 parrains, membres actifs de l'ACBD, en dehors des membres du bureau ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié les dossiers des postulants ; il existe aussi, pour certaines fonctions particulières, des statuts de membre associé et de membre honoraire : des passerelles sont mises en place entre ces statuts.

* C'est ainsi que nous avons accueilli, cette année, en tant que membres actifs, **Frederico Anzalone** (bodoi.info), **Damien Canteau** (nrblog.fr/casedepart/), **Anne Douhaire** (Franceinter.fr), **Christophe Levent** (*Le Parisien*), **Maël Rannou** (du9.org), **Juliette Salin** (*Le Monde des ados*) et un important contingent québécois composé de **Robert Laplante** (*Huffington Post* version Québec...), **Jean-Dominic Leduc** (*Journal de Montréal*), **Marianne St-Jacques** (actuabd.com), **Katerine Verebely** (*Radio-Canada*) et **Michel Viau** (*Mém9ire*).

Rappel : Pour être membre actif de l'ACBD, il faut être critique ou journaliste ayant une rubrique régulière sur le 9^e art dans quelque média que ce soit. Rappelons que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attaché[e]s de presse demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner.

* Comme tous les ans, un rapport complet sur la production de bandes dessinées en France et ses à-côtés, réalisé par le secrétaire général **Gilles Ratier**, a été diffusé, avant le 31 décembre. Ce rapport a bénéficié, cette année, de l'aide efficace de **Philippe Guillaume** pour la partie sur l'édition numérique, de **Raphaëlla Barré** pour les blogs BD, de **Brieg Haslé-Le Gall** pour la liste des collections BD en kiosques et d'**Ariel Herbez** pour les parutions suisses. Hélas, **Manuel Picaud** – qui a longtemps aidé le secrétaire général sur tout ce qui concernait l'édition numérique, les sites Internet BD et les festivals invitant des auteurs BD sur ce rapport –, pris par d'autres obligations a décidé se retirer de l'ACBD. Ce rapport, fort bien maqueté cette année par **Gwenaël Jacquet** d'ID Studio, est toujours aussi bien repris, que ce soit par les médias régionaux, nationaux, et même internationaux : c'est devenu une référence attendue par tous les acteurs du milieu et c'est l'un des principaux attraits de notre site (lequel est désormais animé par **Jérôme Briot**) où il est proposé intégralement. Il a même inspiré des rapports analogues en Espagne et au Québec. Bien entendu, le fait que nous nous inscrivions dans la durée (c'est la 15^{ème} année consécutive qu'il est réalisé) est pour beaucoup dans la consécration de ce rapport dont les principales données et conclusions sont largement diffusées, en premier lieu par l'AFP.

* Autre action de l'association à signaler : la réactualisation du listing complet des éditeurs de BD (avec les références des attaché[e]s de presse correspondant[e]s), destiné uniquement à nos membres. Ce gros travail a été réalisé par **Michel Nicolas** qui avait déjà mis à ce jour ce fichier entre 2009 et 2011. Il sera évidemment nécessaire de le réactualiser régulièrement, le monde de l'édition étant sans cesse en mutation.

* Le toujours aussi élégant, sobre et efficace, site <http://www.acbd.fr> reste notre principale vitrine : il informe, le plus régulièrement possible, les internautes des activités de l'ACBD, mais rappelons qu'il est aussi relayé, depuis mars 2014, par le fil Twitter – qui compte déjà 650 abonnés – et par le compte Facebook (380 fans). Même s'il reste encore beaucoup à faire en ces domaines, tout cela contribue à améliorer la visibilité de l'association sur Internet et dans les réseaux sociaux.

* Nous informons aussi, régulièrement, nos membres avec des communiqués envoyés sous forme de simples mails collectifs comme celui destiné à clarifier certaines interrogations à la suite du lancement des États généraux de la bande dessinée. Nous vous en rappelons le contenu : L'ACBD a été sollicitée pour adhérer à l'association des États généraux de la bande dessinée. Voici la copie de la réponse adressée à Benoît Peeters (président des EGBD, mais aussi membre associé de l'ACBD) par le président de l'ACBD, au nom du bureau de l'association, le 9 décembre 2014 : « *Cher Benoît, pour faire suite à ta demande, je te confirme que les membres de l'ACBD et l'ACBD en tant que telle suivront bien sûr avec un grand intérêt les travaux des États généraux, et en rendront compte. Étant par nature des commentateurs, des observateurs, nous ne pouvons pas adhérer directement à une association dont nous ne pouvons être engagés par les prises de position ni coorganiser ces États généraux. En revanche, nous serions tout à fait disposés à participer à des débats et échanges avec les États généraux si nous sommes sollicités, en apportant notre point de vue et notre regard en tant que journalistes et critiques.* »

Depuis ce courrier, les États généraux de la BD se sont ouverts. Nos membres suivent avec attention le processus en cours. Ils étaient d'ailleurs nombreux le 30 janvier au théâtre d'Angoulême et ont rendu compte de l'événement dans leurs organes respectifs. L'ACBD en tant que telle reste prête, si on la sollicite, à participer/intervenir dans les EGBD pour apporter son regard en tant qu'association de journalistes et de critiques, notamment sur le rôle et l'évolution de la presse et de la critique BD, voire à des études sur ce sujet. Elle est bien sûr également prête à communiquer les données dont elle dispose (notamment ses rapports annuels sur la production de BD dans l'espace francophone européen) et à répondre à toute question sur la manière dont elle travaille.

* L'organisation et le déroulement de l'opération *Grand Prix de la critique* (à partir de la fin octobre) et ceux des *20 indispensables de l'été* (en juin) semble remporter l'unanimité chez nos membres. Je vous rappelle que le *Grand Prix de la critique Bande dessinée/ACBD* a pour but de « *soutenir et mettre en valeur, dans un esprit de découverte, un livre de bande dessinée, publié en langue française, à forte exigence narrative et graphique, marquant par sa puissance, son originalité, la nouveauté de son propos ou des moyens que l'auteur y déploie* », mais que les titres sélectionnés pour *Les 20 indispensables de l'été* ne doivent pas être nécessairement aussi pointus.

* L'annonce officielle du *Grand Prix de la critique* fut faite par l'AFP, le 7 décembre 2014, et consacrait l'album *Moi, assassin* des Espagnols *Kéko* et *Antonio Altarriba* chez Denoël Graphic. Sous le kakémono-étendard de l'ACBD, ce prix reconnu et envié par l'ensemble du milieu a finalement été décerné aux auteurs, le 29 janvier 2015, à la Cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême (que nous remercions encore pour avoir accueilli cette remise de prix), au cours d'une cérémonie relayée dans la presse espagnole.

Notre président **Fabrice Piauxt**, entouré du vice-président **Antoine Guillot** – qui s’est occupé efficacement des relations avec l’auteur et l’éditeur - et du secrétaire adjoint **Laurent Turpin**, leur a remis un très bel objet dessiné et réalisé par la précédente lauréate (**Chloé Cruchaudet**), en hommage à leur œuvre.

* *Le Prix Asie-ACBD*, qui a été créé à la suite d’une proposition du festival *Japan Expo* et qui distingue une BD asiatique, parue en français entre le mois de juillet de l’année précédente et le mois de juin de l’année en cours, est toujours, lui aussi, très bien accueilli : il a été remis, pour sa 8^{ème} année d’existence, le 5 juillet 2014, à la saga *Wet Moon* d’**Atsushi Kaneko**, parue chez Casterman, au terme d’une conférence publique avec les éditeurs des cinq titres en compétition. Cette conférence, en présence de quelques centaines de visiteurs de *Japan Expo*, était simultanément diffusée sur Internet : plus de 17 000 internautes l’ont suivie en direct. Merci à **Jérôme Briot**, et à ceux qui l’ont accompagné sur cette entreprise, pour avoir mené à bien cette mission.

* Par ailleurs, pour la 6^{ème} année consécutive, pendant le festival *bdBOUM* de Blois, signalons que le rendez-vous ACBD avec le monde de l’édition, le samedi après-midi, a de nouveau plutôt bien fonctionné : pendant plus de 2 heures, sous la forme d’un speed-dating, plus de 15 éditeurs (des plus importants aux petites structures) ont présenté pendant 1/4 d’heure, à 2, 3 ou 4 de nos membres, leurs futures productions ; puis les journalistes changeaient d’interlocuteurs. Ce rendez-vous a été une nouvelle fois possible grâce à l’effort de présence réalisé par nos membres sur le festival *bdBOUM*.

D’ailleurs, cette manifestation est, avec celle d’Angoulême – où nous tenons notre traditionnel repas informatif du jeudi midi –, celle où nous sommes les plus nombreux à nous retrouver pour discuter sur la bande dessinée et sur ceux qui la font...

* En outre, le 24 juin 2014, nous nous sommes retrouvés bien plus nombreux encore pour fêter, avec un grand nombre d’éditeurs et d’attaché(e)s de presse du secteur, les trente ans de notre association à la galerie Oblique de Pierre-Marie Jamet, dans le 4^{ème} arrondissement de Paris, et la fête était belle !

➤ **VOTE DU RAPPORT MORAL (proposé par le président Fabrice Piauxt)**
Adopté à l’unanimité

RAPPORT FINANCIER (lu par le trésorier Patrick Gaumer)

* **Cotisations** : La cotisation à l'ACBD est de 25 euros minimum depuis 2011 (décision de l'assemblée générale du 27 mars 2010). Le bureau propose de la maintenir à ctte hauteur. Comme de coutume (via un courriel d'appel à cotisation et deux rappels), nous vous avons demandé de faire l'effort de nous régler votre cotisation entre janvier et début mars afin de pouvoir arrêter les comptes avant la présente Assemblée générale. Cette année, les membres de l'ACBD ont été pour la plupart disciplinés, bien que nous regrettions une nette augmentation des retardataires ! La trésorerie de l'ACBD remercie celles et ceux qui ont suivi le fonctionnement interne de l'association et demande aux retardataires d'être à l'avenir moins négligents. L'année prochaine, pour de simples raisons pratiques, les comptes seront définitivement clôturés le dimanche au soir précédant notre Assemblée générale.

* **Rappel** : Les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée générale ne font plus partie de l'ACBD. Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à envoyer...). Cette année, un membre actif et un membre associé n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation et quittent de ce fait l'ACBD : Manuel Picaud et Virginie François. Nous les saluons amicalement et leur souhaitons bonne réussite dans leurs projets à venir. 17 membres (contre 16 l'an passé) se sont montrés particulièrement généreux vis-à-vis de l'ACBD cette année en versant plus des 25 € minimum (de 30 à 40 €) : merci à eux !

* **Banque** : Dépôts entre janvier et mars 2015 par le trésorier des cotisations 2015. Frais bancaires et d'assurance : l'ACBD et ses membres à jour de leur cotisation annuelle sont couverts lors de nos rencontres communes par l'assurance de la Société Générale. Par ailleurs, l'ACBD dispose si besoin d'une assistance juridique. Notre compte, domicilié un temps à Brest, a été retransféré, depuis la rentrée 2014, à Paris, à l'adresse de notre siège social. Nous profitons de ce rapport pour remercier **Brieg Haslé-Le Gall**, notre ancien trésorier, d'avoir assuré la transition.

* **Anniversaire de l'ACBD** : Le cocktail de notre 30^{ème} anniversaire, fêté en juin 2014 à la Galerie Oblique, à Paris, a coûté à l'association 573,37 €.

* **Grand Prix de la Critique** : Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique 2015 a coûté à l'association le cocktail qu'elle a organisé à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (556,93 €). À la différence des années précédentes, il n'y a pas eu de frais d'encadrement, le trophée réalisé par Chloé Cruchaudet et offert au scénariste Antonio Altarriba et au dessinateur Keko, consistant en une scène de l'album « Moi, Assassin », déclinée sous la forme d'une sculpture en 3D.

* **Rapport Ratier** Pour la première année, nous avons fait appel à un graphiste professionnel. Cette maquette nous est revenue à 318,00 €.

BILAN FINANCIER

Situation de trésorerie en mars 2014 **2749,35 €**

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2014

Fonctionnement de l'association **117,68 € / 2013-2014 : 320,84 €**

18,28 € Frais postaux
34,40 € Frais de secrétariat et fournitures
65,00 € Frais de déplacement

Initiatives de l'association **1975,70 € / 2013-2014 : 838,30 €**

527,40 € Cocktail remise GPDLC 2014
573,37 € Cocktail 30^{ème} anniversaire
318,00 € Mise en page du Rapport Ratier
556,93 € Cocktail remise GPDLC 2015

Site Internet **22,79 € / 2013-2014 : 1649,58 €**
22,79 € Renouvellement nom de domaine

Banque et assurances **132,58 € / 2013-2014 : 117,13 €**
132,58 € Frais bancaires et d'assurances annuels

Total dépenses depuis mars 2014 2248,75 € /2013-2014 :
2925,85 €

Solde de l'exercice 2014-2015 500,60 €

RECETTES 2015 2330,00 € /2014 : 2105,00 €

TRÉSORERIE

Solde actuel (mars 2015) 2830,60 €

BUDGET 2015-2016

Dépenses prévisionnelles

Frais de fonctionnement	50,00 €
Banque et assurances	150,00 €
Encadrement prix Asie ACBD	50,00 €
Mise en page Rapport Ratier	500,00 €
Remise GPDLC 2016 (encadrement, cocktail...)	750,00 €
Site Internet	300,00 €
Frais déplacement	150,00 €
Divers	250,00 €

Total **2200,00 € (2200,00 € provisionnés en 2014)**

Recettes prévisionnelles

Cotisations 2016 25,00 € x 88 membres : 2200,00 €

➤ **VOTE DU RAPPORT FINANCIER** (proposé par le président Fabrice Piault)
Adopté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU (proposé par le président après avoir rappelé les dispositions votées l'an passé, lors de l'AG extraordinaire)

L'équipe sortante, soutenue par le bureau, est réélue dans son ensemble à l'unanimité :

- Fabrice Piault (*Livres Hebdo*) proposé pour le poste de président
- Antoine Guillot (*France Culture*) et Jean-Christophe Ogier (*France Info*) proposés pour les postes de vice-présidents
- Gilles Ratier (*L'Écho du Centre...*) proposé pour le poste de secrétaire général
- Laurent Turpin (bdzoom.com...) proposé pour le poste de secrétaire adjoint
- Patrick Gaumer (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*) proposé pour le poste de trésorier
- Jérôme Briot (*Zoo*) proposé pour le poste de trésorier adjoint

DISCUSSIONS AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION menées par le président Fabrice Piault

* Les procédures de vote pour le **Grand Prix de la critique Bande dessinée/ACBD** et **Les 20 indispensables de l'été** ayant fait leurs preuves, le bureau propose de les reconduire et indique que ce sera désormais Laurent Turpin, en qualité de secrétaire adjoint, qui se chargera de la centralisation du scrutin. Consécutivement au mandat qui avait été confié au bureau, Fabrice Piault et Jean-Christophe Ogier ont pris contact et rencontré Vincent Monadé, président du CNL, en vue d'envisager des initiatives communes. Le président et le vice-président proposent ainsi que soit organisée au CNL la présentation officielle des « 20 indispensables ». D'autres rencontres, avec le lauréat du Grand Prix de la critique, à l'occasion de la parution du rapport Ratier-ACBD..., pourront être organisées. Laurent Mélikian demande que soit réalisé un court diaporama de présentation des 20 indispensables, qui sera projeté au cours de la soirée du CNL. Le bureau répond favorablement à cette demande.

* **Prix Asie-ACBD** : le bureau est favorable à une poursuite de l'opération et délègue à nouveau Jérôme Briot pour s'en occuper. La procédure actuelle ayant fait ses preuves, le bureau de l'ACBD propose de la reconduire. Jérôme Briot indique que le comité de sélection, composé d'une quinzaine de membres échange toute l'année, notamment via un groupe Facebook. Il rappelle également que ce comité sélectionne 5 titres, dont la liste est adressée un mois avant le vote final à l'ensemble des adhérents. Il demande à tous les membres de prendre le temps de lire ces mangas et de participer au scrutin, qui compte aujourd'hui 35 votants.

* Saisi par une demande de nos adhérents au Québec, le bureau propose la création d'un « **Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise** ». Fabrice Piault, qui a rencontré les membres québécois de l'ACBD, indique leur forte envie d'être intégré dans la vie de l'association, malgré la distance qui nous sépare, et leur souhait légitime de valorisation de la BD québécoise, dont la production est de l'ordre d'une centaine de titres, à travers ce prix. L'ACBD compte aujourd'hui 8 membres actifs tous très insérés dans les médias québécois et il est probable que d'autres adhésions sont à venir. Le modèle proposé, adressé aux adhérents par courrier séparé et annexé au présent compte-rendu, se calque sur celui du « Prix Asie-ACBD » avec une réunion physique au Québec aboutissant sur une sélection de 3 titres sur lesquels tous les membres actifs auront à se prononcer par vote. Ce Prix serait décerné au Salon du Livre de Montréal, en novembre. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention (Thierry Lemaire).

* Le bureau propose également de labelliser le rapport réalisé chaque année par notre nouvel adhérent Michel Viau sur la bande dessinée québécoise comme le « **rapport Viau-ACBD** », comme pour le « rapport Ratier-ACBD ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

* Le bureau propose que l'ACBD remette un « **Prix jeunesse ACBD** » et demande mandat à l'assemblée générale pour le mettre en place fin 2015. Le bureau indique qu'à la réflexion, il préfère mettre en valeur la BD jeunesse, dont la promotion fait partie de notre mission,

avec la création de ce prix plutôt qu'en établissant une liste séparée au moment des « 20 indispensables », qui ne portent que sur la période la moins favorable en terme de production. Fabrice Piault explique que l'idée serait de prendre modèle sur le « Prix Asie-ACBD » et de mettre en place un comité de sélection pour aboutir, après vote des adhérents à une remise de Prix lors du Salon de la jeunesse de Montreuil.

Une discussion s'engage, notamment sur la multiplication des Prix (« *Est-ce notre rôle ?* » demande Stéphane Dubreil), sur la perte de visibilité ou l'affaiblissement de l'impact du « Grand Prix » (« *Faire attention à ne pas brouiller le message* », note Philippe Guillaume, tandis qu'Yves Frémion se demande si alors il ne faudrait pas réunir tous ces prix au cours d'une soirée genre « César »), sur l'adossement de ce prix (« *C'est notre rôle d'assurer les différentes spécificités de la bande dessinée* », indique Pascal Ory, « *mais il est nécessaire de le faire avec le Salon de Montreuil* »), mais aussi sur l'assiette de ce Prix (« *Il serait utile de définir ce qu'est la BD jeunesse* », demande Lucie Servin).

Fabrice Piault indique qu'il n'est pas favorable à un « grand palmarès général », qu'il s'agit de porter la bande dessinée dans certains domaines spécifiques, comme au Québec pour aider au développement de la BD locale. Concernant la BD jeunesse, elle a évolué en volume, mais reste très largement méconnue et peu prescrite dans les médias généralistes. Il souligne également qu'on évite la dilution à partir du moment où chaque Prix est ancré dans une réalité précise, au moment du Salon de Montreuil en l'occurrence.

Didier Quella Guyot remarque qu'« *il est indispensable de donner de la visibilité à la BD jeunesse, de sortir de ce que nous sommes et de nous rapprocher de ce qu'est la bande dessinée* ». Le bureau approuve cette remarque, indiquant que l'ACBD est très marqué par le « franco-belge » et que nous devons refléter la réalité du marché. Tout comme pour la BD asiatique, il est nécessaire de s'intéresser aux œuvres destinées à la jeunesse (« *nous aurons l'occasion, grâce aux titres sélectionnés par le comité, de découvrir mieux ce secteur* », insiste Jean-Christophe Ogier) qui trouveront plus de visibilité par notre action, notamment, comme pour les autres listes de sélection, via notre site Internet.

Suite à cette délibération, le bureau propose de poursuivre sa réflexion durant l'année pour aboutir à un projet qui sera voté lors de la prochaine assemblée générale et demande que lui soit confié un mandat selon la résolution suivante : « ***L'assemblée générale de l'ACBD donne mandat au bureau pour définir une proposition détaillée sur l'hypothèse d'un "Prix Jeunesse ACBD" à partir de 2016 incluant la remise du Prix et la prise de contact avec les organisateurs du Salon de la Jeunesse de Montreuil*** ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins une abstention (Lucie Servin).

Le bureau mettra en place un comité de réflexion dans les prochaines semaines.

* **Autres sujets de discussion** : Le bureau rappelle l'importance du rendez-vous de Blois et insiste sur la présence du maximum de membres, d'autant plus que la délibération autour du Grand Prix de la Critique est suivie du désormais incontournable « speed-dating » avec les éditeurs.

Gilles RATIER et Laurent TURPIN

pour **LE BUREAU DE L'ACBD**

Fabrice PIAULT (*Livres Hebdo*)

Jean-Christophe OGIER (*France Info*)

Antoine GUILLOT (*France Culture*)

Gilles RATIER (*L'Écho du Centre*)

Laurent TURPIN (bdzoom.com)

Patrick GAUMER (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*)

Jérôme BRIOT (*Zoo*)

Annexe :

- Création du Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise, résolution soumise à l'approbation de l'Assemblée générale 2015 de l'ACBD

Création du Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise

Résolution soumise à l'approbation de l'Assemblée générale de l'ACBD

Samedi 21 mars 2015

Sur une proposition de ses membres québécois, l'Association des critiques et journalistes de bande dessinée (ACBD) décide de créer à partir de 2015 un **Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise** à côté du Grand Prix de la critique ACBD et du Prix Asie-ACBD.

Le fonctionnement du Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise est le suivant :

1. Un coordinateur du Prix est choisi par le bureau de l'ACBD parmi les membres de l'association au Québec et en collaboration avec eux.
2. Le coordinateur du prix, assisté des autres membres de l'ACBD au Québec, transmet au bureau dans la première semaine de juillet la liste exhaustive des bandes dessinées d'auteurs québécois, publiées en français par des éditeurs québécois ou européens entre le 1^{er} juillet de l'année précédente et le 30 juin de l'année en cours, en faisant éventuellement ressortir (gras) celles qui ont été distinguées par des articles de la part des membres de l'association. Le cas échéant, la liste pourra s'élargir à des titres publiés par des auteurs de communautés francophones du Canada hors Québec.
3. Cette liste est répercutée par le bureau à l'ensemble des membres de l'association, qui peuvent adresser au coordinateur du prix, avant le 31 août, leurs suggestions pour l'établissement de la sélection finale du prix.
4. Un comité de sélection du Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise, composé de tous les membres de l'ACBD qui le souhaitent, se réunit à Montréal dans la première semaine de septembre. Il prend connaissance des avis éventuellement adressés par correspondance et établit une sélection de 3 titres qui concourront pour le prix. Cette liste, accompagnée des pdf des 3 titres sélectionnés, est communiquée au bureau qui en assure la publicité en Europe et, avec la collaboration du coordinateur du prix, au Canada. Le bureau adresse les 3 pdf à l'ensemble des membres de l'association.
5. Les membres de l'ACBD disposent d'un mois pour, s'ils ne l'ont déjà fait, lire les trois titres sélectionnés et communiquer leur vote au coordinateur du prix.
6. Les opérations de vote sont closes et l'annonce du prix effectuée au plus tard à la mi-octobre, à une date déterminée en commun par le bureau et le coordinateur du prix, qui préparent et diffusent un communiqué dans les pays d'Europe francophone et au Canada.
7. Le prix est officiellement remis au lauréat par le coordinateur du prix et si possible un membre du bureau de l'ACBD lors d'une cérémonie organisée lors du Salon du livre de Montréal, fin novembre.
8. La nature du trophée remis au lauréat sera déterminée d'ici la fin septembre par le bureau en liaison avec les membres québécois de l'association.